

Le relevé couvre les institutions et organismes suivants: refuges pour adultes seulement; refuges pour adultes et enfants; orphelinats; maisons de refuge provinciales, de comté et municipales; sociétés protectrices des enfants; sociétés d'immigration juvénile et pouponnières. Ces dernières années, il y a eu une tendance définie à placer les enfants dans des foyers d'adoption plutôt que dans les institutions et même dans celles-ci l'objet ultime de l'observation et du traitement est de préparer les enfants à la vie en société.

Des 459 institutions existantes le 1er juin 1936, 8.1 p.c. sont administrées par les provinces, 19.0 p.c. par les comtés, 5.0 p.c. par les municipalités ou les villes, 19.2 p.c. par des corporations laïques ou des organismes privés, 2.6 p.c. par des sociétés fraternelles et 45.4 p.c. par des institutions religieuses. Le 1er juin 1936, il y a dans toutes ces institutions 48,094 personnes sous soins, dont 14,681 sont des adultes et 33,413 des enfants. De ceux-ci, 17,058 ou 51 p.c. reçoivent des soins en dehors des institutions administrées par les organismes de bienfaisance. Le résumé statistique le plus récent sur ces institutions, par province, est celui de 1936, paraissant aux pages 1091-92 de l'Annuaire de 1939.

Sous-section 4.—Établissements pénitentiaires et correctionnels.

Le 1er juin 1936 il y a au Canada 38 établissements pénitentiaires et correctionnels d'une population totale de détenus de 3,722 dont 3,004 hommes et 718 femmes. Vingt-quatre de ces établissements sont pour les hommes et 14 pour les femmes. Les statistiques détaillées de la criminalité en ce qu'elles diffèrent de celles de ces institutions paraissent au chapitre XXVII.

Section 3.—Ordre des Infirmières Victoria.

L'Ordre des Infirmières Victoria, fondé en 1897, est une organisation nationale d'infirmières pour le soin des malades à domicile par des visites, sans considération de race, de croyance ou de situation économique.

La principale fonction de l'Ordre Victoria comprend les soins donnés aux malades alités et l'enseignement de l'hygiène dans les foyers visités. Trois genres de soins sont donnés par les infirmières, à savoir, le bien-être aux mères et aux enfants, les soins généraux et l'enseignement de l'hygiène. En 1939, l'Ordre comprend 350 infirmières en fonction dans 89 branches distribuées comme suit: Nouvelle-Ecosse, 15; Nouveau-Brunswick, 6; Québec, 5; Ontario, 49; Manitoba, 1; Saskatchewan, 3; Alberta, 2; et Colombie Britannique, 8. En 1939, 741,134 visites ont été faites à 85,249 patients, soit une augmentation du travail en général. Le nombre moyen de visites par malade est de 8.7. De ces visites, 59 p.c. ont été gratuites, tandis que 25 p.c. ont été payées en entier (dont 16 p.c. étaient des cas d'assurance) et 16 p.c. en partie. Les cas de bien-être aux mères et aux enfants constituent 52.4 p.c. des visites totales.

Le taux de mortalité puerpérale par 1,000 naissances vivantes assistées par les infirmières de l'Ordre Victoria de 1933 à 1938 se chiffre à 2.1.

Section 4.—La Croix Rouge Canadienne.*

La Croix Rouge Canadienne est intimement liée aux gouvernements fédéral et provinciaux tant dans la poursuite de la guerre que dans leurs activités ayant pour objet la santé du peuple. Fondée en 1896, elle a pour but de secourir volontaire-

* Revisé par W. S. Caldwell, M.D., assistant-directeur, division de l'Ontario, La Croix Rouge Canadienne, Toronto.